

Réalisation Professionnelle n°2 :
Caractéristiques écologiques

Assurmer

Mathieu URGIN
Clément MONTMAYEUR

BTS SIO SISR 1B

Novembre 2023

Sommaire

Écologique.....2

Écologique

L'indice de réparabilité, mis en place depuis le 1er janvier 2021 dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, informe les consommateurs sur le niveau de réparabilité d'un produit. Il vise à encourager des achats plus responsables, à allonger la durée de vie des appareils et à limiter le gaspillage, en luttant notamment contre l'obsolescence – qu'elle soit programmée ou non. Cet indice constitue un levier essentiel pour préserver les ressources naturelles.

Le label EPEAT repose sur 23 critères obligatoires et 28 critères optionnels, couvrant l'ensemble du cycle de vie d'un produit. Il prend en compte plusieurs aspects :

- L'économie d'énergie (label Energy Star)
- La réduction ou l'élimination des substances nocives (comme les métaux lourds)
- L'utilisation de matériaux recyclés ou de biomatériaux
- La durabilité du produit (réparabilité, garantie supplémentaire, démontabilité)
- L'écoconception et la gestion de la fin de vie (recyclabilité, absence de peintures gênant le recyclage, reprise des batteries)
- Les emballages (recyclés et recyclables)
- Les consommables
- La qualité de l'air intérieur
- Les certifications environnementales des entreprises (comme l'ISO 14001).

Trois niveaux de certification existent :

- Bronze (seuls les critères obligatoires sont respectés)
- Silver (au moins 50 % des critères optionnels)
- Gold (au moins 75 % des critères optionnels)

Le label Nordic Swan, d'origine scandinave et existant depuis 1989, certifie également des produits respectueux de l'environnement. Il s'applique à différents types de biens (produits d'entretien, électroniques, etc.) avec des critères spécifiques pour chaque catégorie. Il garantit une production écologique et impose également des critères de qualité. Le contrôle est effectué par des organismes indépendants, sous la supervision du *Nordic Ecolabelling Board*.

Pour notre projet, nous avons choisi de nous concentrer dans un premier temps sur **l'indice de réparabilité**, car il s'agit d'un critère facilement accessible en France et très pertinent dans la lutte contre le gaspillage numérique. Nous avons fixé un seuil minimal de **7/10**, car cela nous semblait représenter un bon équilibre entre performance écologique et accessibilité.

Une fois ce critère appliqué, nous avons filtré les ordinateurs disponibles et avons ensuite examiné les autres labels environnementaux. Le modèle que nous avons finalement retenu possède le **label EPEAT Silver**, ce qui correspond au niveau recommandé par le site *éco-conso*, qui préconise une certification EPEAT d'au moins **Silver**.

Bibliographie

Écologique :

Ministere de l'ecologie : Indice de réparabilité : <https://www.ecologie.gouv.fr/indice-reparabilite>

Ecoconso : Label EPEAT pour l'informatique :

<https://www.ecoconso.be/fr/content/label-epeat-pour-linformatique>

Labelinfo : NORDIC SWAN : <https://www.labelinfo.be/fr/label/nordic-swan>